



Responsables
A. & M. JACQUIN
A. & R. ROBAYE
J. & J. LACROIX
Ch. & G. BRISACK

Depuis bientôt six mois, un phénomène technique a bouleversé les soirées de la majorité des Ernageois.

Cette chère télédistribution essaie en effet de satisfaire les désirs de chacun. Quelques feuillets résumant les programmes sur toutes les chaînes sont devenus "leur livre" de chevet.

De "Gros Minet" à "Oum le dauphin", de l'écran témoin à Guy Lux, de la vieille RTB à la nouvelle RT2, il y en a pour chacun et pour tous les goûts. Et pour ceux qui se contentent de l'image, il y a même l'Allemagne.

Il est bien agréable d'occuper ses loisirs par temps pluvieux et ainsi de se faire une formation de vrais cinéphiles.

Encore faut-il savoir choisir entre la vision ou le dialogue, entre le récepteur ou le travail partagé, entre les variétés et les leçons.

C'est le moment de se défendre contre l'engloutissement de nos soirées et d'apprendre à faire un choix valorisant.

Arlequin.

* * *

Si le Christ est vraiment ressuscité cela doit terriblement changer la vie des hommes.

N'est-ce pas ce que nous croyons, nous chrétiens ?

Dans le monde qui est en train de naître, ne devons-nous pas porter cette merveilleuse nouvelle, ne devons-nous pas être contagieux de la joie qui nous envahit ?

La tentation qui nous guette est de rester neutre... finalement de devenir un sel affadi, sans goût, sans force ... une lumière étouffée sous un seau renversé...

Le Carême n'est-il pas l'occasion heureuse, chaque année, de nous secouer en partageant la recherche et l'approfondissement de notre foi... en nous dégageant des contraintes matérielles par le partage de nos biens.

Qu'avons-nous déjà fait ? ... Que comptons-nous faire encore pour que notre Carême 75 nous pousse à aider notre monde ?

N'attendons pas qu'il soit trop tard pour offrir nos services...

Nous avons tous besoin de toi !

Frère Albert.

* * *

LES AMIS DE LOURDES.

Le tirage des amis de Lourdes aura lieu, à Gembloux, le dimanche 9 mars.

Les anciens membres recevront ma visite dans le courant du mois de février. Les personnes qui désirent faire partie de l'Association des Amis de Lourdes, peuvent s'inscrire chez moi, avant le 5 MARS. (rue C.Cals 98).

La Zélatrice.
VANDECASTEELE Gaby.

* * *

Les 31 personnes qui ont ou qui auront cette année quatre fois vingt ans et plus recevront, comme les années précédentes, une petite visite d'amitié d'ici peu. A très bientôt.

Nelly Vanhauwaert - Geneviève Brisack.

Société de Secours Mutuels "Les Ouvriers Réunis à Ernage"

3.

Permanence : 124, rue Omer Piérard, le mardi de 19 à 20 h.30

REVENUS MAXIMA POUR POUVOIR PRETENDRE LES REMBOURSEMENTS à 100 %

I) Pensionnés - Veuves - Orphelins - Pensionnés mineurs d'invalidité - Personnes non protégées de + de 65 ans (H) ou 60 ans (F) Handicapés.

<u>Dates d'application :</u>	<u>I.1.1975</u>	<u>I.2.1975</u>
<u>Titulaire</u>	165.000F.	168.293F.
<u>Par personne à charge</u>	32.000F.	32.639F.

Il s'agit de tous les revenus du ménage.

* Pour la nouvelle réglementation à ce sujet -- et en attendant de plus amples instructions -- voulez-vous vous référer à l'article paru en 2e page du journal "En Marche" du 23 janvier 1975.

* Une déclaration d'un nouveau modèle devra être signée par tous les P.I.V.O. avant le 1er avril 1975 ou le 1er juillet 1975 selon les cas, en y joignant l'une ou les deux pièces suivantes :

- Avertissement Extrait de Rôle sur les impôts de l'année précédant la signature de la déclaration;
- Le talon d'assignation de chaque pension du mois précédant la signature de la déclaration ou du mois de la signature.

Chaque cas sera traité séparément par la Fédération.

II) Invalides A.M.I.

<u>Dates d'application :</u>	<u>I.1.1975</u>	<u>I.2.1975</u>
<u>Avec charge de famille</u>	182.355F.	186.002F.
<u>Sans charge de famille</u>	122.039F.	124.479F.

* Les revenus professionnels ne sont pas pris en considération, mais uniquement les sommes perçues en raison de leur incapacité de travail, soit donc : indemnités d'invalidité, de maladie professionnelle, d'accident de travail, rente de handicapé, etc...

* La somme maximum est établie selon que le titulaire, invalide, a ou non charge de famille. Le nombre de personnes à charge n'intervient pas.

* Tous les cas doivent être revus avant le 1er octobre 1975 et nombreux seront les invalides qui ne pourront plus prétendre les 100 % !

Eugène DEHOUX.

* * *

VOYAGE SURPRISE TOURISTIQUE.

Le voyage prévu pour le 14 JANVIER n'ayant pu être organisé, est reporté au MARDI 18 MARS et aura pour but : une randonnée en Ardenne passant par Dinant, Beauraing, St Hubert...

Départ à l'église à 8 h. Le retour est prévu vers 21 H.

PARTICIPATION : 170 Frs par personne, comprenant le voyage en autocar, pourboire au chauffeur et le repas de midi.

Les inscriptions, accompagnées du prix du voyage, seront reçues chez Melle VANDECASTEELE G., 98, rue C.Cals, jusqu'au mercredi 5 MARS. Le nombre de places étant limité, les réservations se feront dans l'ordre des inscriptions.

* * *

Collecte de SANG à Gembloux les jeudis 6 et 13 mars.

S P O R T S .

RAPID ERNAGEOIS.

Il y a un mois, nous vous faisions part des projets du Rapid pour 1975. En ce début de février, nous pouvons vous annoncer qu'un de ces grands projets est en voie de réalisation.

En effet, grâce à l'obligeance de Messieurs DESTAIN et RENARD, un terrain de football sera aménagé au centre de la commune.

En septembre, nous serons prêts à accueillir nos visiteurs et nos sympathisants.

En attendant, le championnat de l'ABSSA se poursuit. En janvier, les résultats de nos trois équipes n'ont pas été brillants : l'équipe 1, invaincue depuis novembre, vient de subir trois défaites; l'équipe 2 a été battue par le leader; l'équipe 3 est en perte de vitesse. Malgré tout, le moral et l'ambiance sont excellents, c'est l'essentiel. Les prochaines rencontres permettront à nos équipes de jouer un rôle d'arbitre puisqu'elles ne semblent plus concernées pour l'attribution d'un titre ou pour la descente.

Jean-Marie HENRY.

* * *

R.P.G.E.

Cette année, notre première rencontre de championnat se déroulera à AMPSIN, le 26 avril.

Il s'agit pour nous de "l'Année des Jeunes". En effet, avec le départ de KULZER, la présence peu probable de RONSMANS, retenu par le football, nos jeunes vont pouvoir se manifester et s'affirmer.

Notre situation en Div II est assurément un problème. Nous jouerons le maintien et nous espérons bien y parvenir.

Une nouvelle réglementation fait son apparition, en ce qui concerne les gants. Les doigts ne peuvent plus renfermer de corps étrangers, donc, plus de bagues. En outre, gardant le même poids, les balles auront un plus grand volume.

Ces deux innovations vont vraisemblablement constituer un sérieux handicap pour de nombreux joueurs et causer des surprises.

En promotion, nous alignons la même équipe que l'an dernier, renforcée par Joël LEMMENS, nouvel arrivé de SÉRAING.

Soyons optimistes et ayons suffisamment d'ambition pour conquérir des lauriers. Les bras, nous les avons, il reste à les utiliser.

Avant de vous quitter, je me permets de vous rappeler que notre bal annuel aura lieu le 8 mars prochain, animé par Jean-Claude TIL et ses garnements. Les réservations sont ouvertes dès à présent.

Walther BASSINNE.

* * * * *

FAMILLES NOMBREUSES.

BONNE NOUVELLE. La Ligue des Familles vient de remporter une très grande victoire : LE DROIT AUX CARTES DE REDUCTION (50%) SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN POUR LES FAMILLES QUI COMPTENT, OU ONT COMPTE TROIS ENFANTS. Lorsque la date d'entrée en vigueur sera connue, (probablement le 15 mars), je ferai connaître aux membres de la Ligue de la section d'Ernage, bénéficiaires de cette nouvelle réglementation, les formalités à remplir pour obtenir les cartes de réduction. Ces membres feraient bien de se procurer, dès maintenant, des photos récentes de 4 cm.x4 cm. des parents (qui auront une carte de réduction à VLE, à renouveler tous les 5 ans) et des enfants, de 4 à 21 ans, non mariés (carte à renouveler tous les ans).

B. VANDECASTEELE.